



La méthode Macron: écouter mais ne pas entendre

L'exécutif multiplie les concertations avec les élus locaux, les responsables associatifs et les corps intermédiaires pour faire la pédagogie de ses "transformations". C'est la méthode Macron pour anesthésier les mécontentements : éterniser les discussions. Pour mieux imposer ses choix.

L'image a tourné pendant quelques jours, avant d'être chassée par d'autres. Le 23 mai 2017, deux semaines seulement après son élection, Emmanuel Macron se rend à pied à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, au lendemain de l'attentat de Manchester, accompagné du premier ministre Édouard Philippe, du ministre de l'Europe et des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian et de Marielle de Sarnez, qui est encore ministre des affaires européennes à l'époque.

En pleine rue, les caméras de *Quotidien* surprennent quelques mots du président de la République, qui explique au petit groupe que

"les premières concertations [réalisées dans le cadre de la réforme du code du travail – ndlr] se sont bien passées".

À une question inaudible de son chef de la diplomatie, Emmanuel Macron rétorque :

"Oui ! Ben c'est normal parce que je ne leur ai rien dit."

La séquence dure une poignée de secondes à peine, mais elle en dit long sur la "méthode" mise en place par l'exécutif depuis le début du quinquennat.

Depuis près de dix mois, de l'Élysée à Matignon en passant par l'ensemble des ministères, les réunions se multiplient au rythme des promesses de nouvelles concertations. Sur bon nombre de sujets, des rapports sont commandés, des missions sont lancées, des médiateurs sont nommés, des assises et des états généraux sont programmés. Élus, associatifs, responsables syndicaux et patronaux défilent sous les dorures de la République. Ces rendez-vous débouchent le plus souvent sur les mêmes réactions : les personnalités consultées sortent en général satisfaites d'avoir été écoutées, mais incapables de dire si elles ont réellement été entendues.



Emmanuel Macron, le 9 janvier. © Reuters

Cette méthode désormais éprouvée a été révélée au grand jour dès l'automne 2017, lorsque les partenaires sociaux ont travaillé des semaines durant sur les ordonnances réformant le code du travail sans connaître le détail des textes et encore moins des décrets d'application qui allaient la mettre en place.

"C'est très difficile de se positionner sur quelque chose qui n'existe pas et de travailler sur des mesures que l'on ne connaît pas", confiait à l'époque un témoin des consultations à **Mediapart**.

"Il y a un dialogue, c'est indéniable. Mais pas de consultation, encore moins de négociation", soufflait un autre.

Les diverses réunions alors organisées au ministère du travail l'étaient de façon bilatérale. Un moyen efficace pour éviter que chacun n'en sache trop sur les intentions de l'autre. Mais un processus jugé "un peu suspect" par les principaux intéressés. Qu'importent les doutes émis à l'époque, puisque l'effet escompté a été immédiat pour l'exécutif : le "troisième tour social", annoncé par certains, **n'a finalement pas eu lieu**.

Quelques mois plus tard, le principe se généralise. En pleine mobilisation du personnel et des directeurs des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), la ministre de la santé, Agnès Buzyn, a annoncé fin janvier la nomination d'un médiateur chargé d'"expertiser" les effets de la réforme controversée du financement des maisons de retraite. Plus généralement, elle a pointé la nécessité de

"travailler avec l'ensemble des acteurs pour réfléchir au modèle de financement de la dépendance de demain".

Mais au-delà des annonces et des bonnes intentions, la réalité en coulisses est tout autre.

"Le gouvernement nous balade", tranchait un responsable national après l'annulation d'une réunion prévue depuis plusieurs mois avec un conseiller de l'Élysée.

Jugeant

"inadmissible de ne pas prendre en compte la souffrance au quotidien que subissent professionnel-les, et par là-même personnes âgées et familles", l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, Unsa, CFTC, CFE-CGC et Sud) et l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), unies de façon inédite, n'entendent pas en rester là.

C'est en restant solidaires les unes des autres que les associations de défense des droits des étrangers, de gestion d'hébergement d'urgence et d'accueil des demandeurs d'asile ont elles aussi pu alerter en amont sur le projet de loi sur l'asile et l'immigration, qui sera sur la table du conseil des ministres le 21 février. Reçues une première fois à Matignon fin décembre, après l'adoption de **la circulaire** visant à recenser les étrangers dans les centres d'hébergement d'urgence, plusieurs d'entre elles, à l'instar de Médecins du monde, avaient dénoncé "une rencontre sans échanges".

"L'explication était très franche et très courtoise, mais nous avons clairement acté un désaccord", raconte le délégué général de la Fondation Abbé-Pierre, Christophe Robert, qui était présent à cette réunion. "Ils nous ont beaucoup écoutés, mais ils assument complètement leur choix."

Parmi tous les travaux auxquels il a été associé, le responsable associatif juge "productif" celui mené dans le cadre du plan quinquennal pour le logement d'abord, **promis pendant la campagne**. Mais sur bien d'autres sujets, comme les APL ou le logement social,

"tout ce qu'on a pu dire n'a pas donné lieu à une écoute", regrette-t-il.

La mise en place, au mois de janvier, d'une "consultation" sur le projet de loi sur l'asile et l'immigration n'a pas calmé les mécontentements. Car sur ce point comme sur tant d'autres, l'exécutif n'entend pas varier d'un iota. Au mieux consent-il à faire de la "pédagogie" auprès des acteurs concernés ou à les encourager à faire de nouvelles propositions, sans pour autant s'engager à les suivre. Bien au contraire, les associations ont découvert stupéfaites que la dernière version du projet de loi avait été encore durcie.

Autre exemple : la réforme constitutionnelle. Là encore, Emmanuel Macron le répète : il est tout à fait prêt à écouter les doléances de chacun, à commencer par celles des dirigeants nationalistes corses et du président LR du Sénat, Gérard Larcher. Mais dans le même temps, il prévient : les "bornes" ont été fixées pour les premiers et le recours au référendum pourrait couper l'herbe sous le pied du second.

S'il consent à rester à l'écoute, le président de la République demeure sûr de son fait. Il est le chef de l'État. À la fin, seule son action sera jugée. C'est donc à lui et à lui seul de décider.

*"Je m'assurerai que tous les débats soient conduits et que toutes les voix y compris discordantes soient entendues mais pour autant, je n'arrêterai pas d'agir," a-t-il d'ailleurs souligné à l'occasion **des vœux du 31 décembre**. "Toujours j'écouterai, j'expliquerai notre situation et la réalité de celle-ci ; je respecterai et toujours à la fin, je ferai car c'est ce dont notre pays a besoin et c'est ce que vous attendez de moi."*

"Le président parle directement au peuple"

Cette faculté à savoir mieux que les autres ce qui est bon pour eux est l'une des marques de fabrique d'Emmanuel Macron.

"Il fait le bien du peuple à sa place, c'est une nouvelle forme d'aristocratie", grinçait dès l'automne dernier un député La République en marche (LREM).

Du côté de l'Élysée, on explique au contraire que

"le président de la République parle directement au peuple, car il a acté depuis longtemps le fait qu'il est difficile de transformer le pays avec les corps intermédiaires".

Lui veut faire sauter les verrous. Et ne rien lâcher face à ceux qui "bloquent".

"Je serai d'une détermination absolue et je ne céderai rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes", avait-il lancé, début septembre, à Athènes (Grèce), désignant à

l'en croire "toutes celles et tous ceux qui pensent qu'on ne doit pas bouger en Europe et en France".

Arguant qu'il avait annoncé pendant la campagne tout ce qu'il met désormais en œuvre, le chef de l'État continue de se présenter comme le vent de la modernisation qui entend souffler contre tous ceux qui défendent privilèges, intérêts catégoriels et conservatismes.

Parmi eux figurent certains élus et responsables associatifs, mais aussi les fameux corps intermédiaires. Si Emmanuel Macron ne nourrit pas à leur égard la même détestation que Nicolas Sarkozy, il se méfie toutefois de leur capacité à lui faire obstacle. Sans pour autant les attaquer frontalement, il ne manque jamais une occasion de leur glisser un message sous forme de prétériorité.

"Les corps intermédiaires ont parfois été décriés pour ce qu'ils pouvaient avoir de corporatiste ou conservateur. Ce n'est pas mon opinion", a-t-il affirmé le 30 janvier lors de ses vœux aux bureaux des assemblées, au Conseil de Paris, aux corps constitués, aux forces vives et aux héros de 2017.

Avant d'insister sur le sens de la

"responsabilité" de chacun et d'appeler son auditoire à ne pas "retrouver les habitudes" du passé.



Vœux aux corps constitués, aux forces vives, aux héros de 2017... le 30 janvier. © Reuters

Emmanuel Macron avait prévenu dans les colonnes du *Parisien*, bien avant son élection :

"On a besoin de corps intermédiaires, mais à la bonne place."

Devenu chef de l'État, il prend soin de leur rappeler, quand il le faut, la place qu'il estime être la leur.

"À côté des territoires, ils structurent notre société", a-t-il encore souligné, le 30 janvier.

À ce titre, il est donc normal qu'ils soient régulièrement consultés. Mais pour autant, ce ne sont pas eux qui décident. Et gare à ceux qui se mettent à grincer un peu trop fort.

Car à chaque nouvelle critique, le président de la République hausse le ton. À l'hôtel de Brienne, en pleine polémique avec l'ancien chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers ; à Calais, face aux forces de sécurité mises en cause par plusieurs associations d'aide aux migrants ; à Bastia, devant les élus nationalistes... Partout, Emmanuel Macron s'est employé à déprécier la légitimité de ceux qui émettent des réserves quant à ses choix politiques, ne voyant derrière ces remises en question qu'une forme d'incompréhension, ou pire : un combat idéologique dont il entend s'abstraire.

Pour calmer les colères, le chef de l'État poursuit les discussions à l'infini. De leur côté, le parti et les parlementaires *LREM* sont chargés de

"prendre le pouls du pays" en organisant des "consultations citoyennes", comme autant de prolongements de la "grande marche" mise en place pendant la campagne présidentielle.

Le gouvernement, lui, communique au maximum sur les centaines de personnes et de contributions qu'il reçoit, ainsi que sur sa volonté de "co-construire" ses différents plans, à l'instar de celui qui concerne les quartiers populaires, pour lequel un "conseil présidentiel des villes" – en cours de composition avec des "personnes issues des quartiers aux profils et aux parcours variés" – a été créé.

Impliquer le maximum d'acteurs pour étouffer les frustrations et prévenir les amertumes. Telle est la méthode à laquelle l'exécutif entend de nouveau recourir dans le cadre de l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux femmes seules et aux couples de femmes. Une promesse de campagne contre laquelle *La Manif pour tous* commence déjà à se mobiliser. Les États généraux de la bioéthique, qui ont démarré le 18 janvier, ont notamment

"pour objet d'organiser une consultation citoyenne au préalable à la révision de la loi", expliquait récemment au JDD la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa.

À l'Élysée, on l'assure : la PMA pour les femmes seules et les couples de femmes finira par voir le jour. Ceux qui s'y opposent ne seront pas entendus. Mais reçus en amont, ils ne pourront pas dire qu'ils n'auront pas été écoutés.

"Cela nous permettra de ne pas avoir tout le monde dans la rue", glisse un proche du chef de l'État, en référence aux manifestations observées sous le quinquennat Hollande au moment des débats sur le mariage pour tous. "Le président de la République pense que lorsqu'on écoute, ça apaise les choses. Et puis, il ne renonce jamais à convaincre", souligne le même conseiller, en citant Pierre Mendès France : "La démocratie, c'est convaincre."

Quand il ne convainc pas, Emmanuel Macron anesthésie. Après avoir éprouvé avec succès la technique des hypnotiseurs **durant la campagne**, il poursuit aujourd'hui le travail depuis l'Élysée.

"On est dans un schéma qui me fait penser au Livre de la jungle, où il y a le serpent Kaa qui hypnotise Mowgli," décrivait le président de l'Association des régions de France et du mouvement Les Centristes, Hervé Morin, **dès le mois de juin 2017**. *"Emmanuel Macron est en train d'hypnotiser les Français."*

La méthode a fonctionné durant les premiers mois de quinquennat. Mais ses ficelles commencent à sérieusement s'élimer.

Lire aussi

- **Le Roi-Soleil, la France sommeille, François Bonnet, Romaric Godin, Manuel Jardinaud, Ellen Salvi**
- **Macron à Calais: avec ou contre lui, Ellen Salvi**
- **Réforme du code du travail: la consultation est pipée, Manuel Jardinaud**
- **Macron l'hypnotiseur, Mathieu Magnaudeix**
- **La République censitaire du chef Emmanuel Macron, Antoine Perraud**